53me Année — Nouvelle série — No 90 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 11 OCTOBRE 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Chronique Electorale

Notre chroniqueur impartial nous communique :

Au cours de cette semaine, une éclaircie s'est produite dans l'horizon Sisteronnais, l'atmosphère politique s'est dilatée et trois listes se sont fait jour : la liste municipale Socialiste et la liste Républicaine Indépendante et de Défense des Intérêts Sisteronnais, mais que nous appellerons liste des Sinistrés puisque patronée par Mme Massot-Devèze, l'active présidente de cette intéressante catégorie de contribuables.

Lundi soir avait lieu à la Mairie une grande réunion du Parti Socialiste à laquelle assistaient presque tous ses membres, il s'agissait d'élire parmi les partisans qui composent ce parti, 16 candidats à bulletins secrets.

Cette élection restreinte fit sortir 16 noms qui solliciteront Dimanche 19 Octobre les suffrages des électeurs. A ces 16 noms viendront s'ajouter cinq autres candidats parmi les sympathisants à ce parti et avec cet appoint la liste municipale sera complète.

Le lendemain Mardi eut lieu une réunion à la Mairie sous la présidence de M. Paret, maire. Un contact fut établi parmi les candidats éventuels. Pour être conforme à la vérité, disons que la grande partie des membres qui composent la liste municipale sont des hommes jeunes qui apporteront au Conseil, s'ils sont élus, des idées nouvelles et plus adéquates à la pénible situation dans laquelle se trouve notre pays.

Nous croyons savoir que la liste des sinistrés est maintenant constituée et qu'elle sera publiée incessamment.

Elle comprend, dit-on, plusieurs personnalités marquantes de Sisteron et notamment : Mme Massot-Devèze, Présidente de l'Association des Sinistrés, ainsi que MM. Achard et Suquet, vice-président et secrétaire général, M. Levesque, Président des Anciens Combattants, M. Bergier, professeur honoraire, ainsi que plusieurs de nos concitoyennes et concitoyens très estimés et honorablement connus à Sisteron.

Cette liste se présente comme Républicaine Indépendante et sans se réclamer d'aucun parti.

Son programme qui, parait-il, porte uniquement sur les réalisations municipales a pour but exclusif la défense des sinistrés et la renaissance de Sisteron, en dehors de toute politique.

Quant à la liste Communiste, elle est sous cloche, peu de noms sont mis en vedette. Ce parti a également tenu une réunion Lundi. Nous pouvons ajouter que la tête de liste est M. Pau, facteur des P. T. T., accompagné par M. Raoul Bouchet, 1er adjoint sortant.

En ce qui concerne la liste M.R.P. dont on parle à la ronde, on ne sait si elle paraitra. Très peu de renseignements nous sont parvenus et nous ne savons que dire sur elle. Cependant nous croyons savoir qu'actuellement la liste est en préparation.

En résumé, jusqu'ici trois listes seront en présence. Elles sont bien distinctes les unes des autres. Les électrices et les électeurs diront Dimanche 19 Octobre, de quel côté le pays veut aller.

N. D. L. R.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons, en dernière heure, qu'une officielle cérémonie doit avoir lieu demain Dimanche à Paris, présidée par M. le Ministre de l'Intérieur et un délégué de l'Académie Française, ainsi que par tous les majoraux parisiens du Félibrige.

Nous tenons à reproduire à ce sujet l'entrefilet suivant d'un de nos grands quotidiens régionaux d'informations, expliquant pourquoi la cémonie commémorative avait du être remise il y a 5 ans à cause de l'occupation et renvoyée à aujourd'hui seulement.

Une cérémonie aura lieu demain dimanche à Paris pour le centenaire de Paul Arène

« Un hommage sera rendu Dimanche 12 Octobre, à 14 h. 30, à la mémoire du poête Paul Arène, par la Municipalité de Paris, les majoraux parisiens du Félibrige et les amis de la Langue d'Oc de Paris.

« M. Edouard Depreux, ministre de l'Intérieur et M. Georges Lecomte de l'Académie Française, s'associeront à cette manifestation organisée à l'occasion du centenaire de Paul Arène, né à Sisteron en 1843.

« La cérémonie se déroulera dans le jardin de Florian, à Sceaux, où a été dressé, il y a 50 ans, le buste du romancier, auteur de « Jean des Figues » et de « La Chèvre d'Or ».

Par suite de l'abondance des matières, nous nous excusons de ne pas pouvoir insérer l'article de notre chroniqueur littéraire M. Hyppolyte Suquet, sur le centenaire de Paul Arène, à Sceaux. Nous le publierons la semaine prochaine.

LES SPORTS

PEDALE SISTERONNAISE

COURSE DE CLOTURE

Epreuve de classement du club le Dimanche 19 Octobre.

Cette épreuve est exclusivement réservée à tous les coureurs de la P. S., licenciés ou non, avec 2 classements, pour les licenciés et non licenciés.

Les vainqueurs seront champions 1947 du club, en attendant un brassard qui doit être mis en compétition pendant la saison creuse si le temps le permet.

Itinéraire : Départ Sisteron, Le Poët, Laragne, Mison, Sisteron, Château-Arnoux, Saint-Auban (le Mardaric tourné à droite), Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Peipin, Sisteron. Arrivée Avenue de la Gare.

Ce parcours, fait de montagnes russes, une côte sévère et de nombreuses descentes, ainsi qu'une partie de plat, est bien tracé pour satisfaire les coureurs.

SISTERON-VELO

Demain Dimanche, l'équipe deuxième se déplacera au Puy-Sainte-Réparade, afin de rencontrer l'équipe correspondante de cette localité.

Départ du siège à 12 heures..

—)o(—

A Sisteron, une équipe mixte jouera sur le Stade Municipal contre la première équipe de Séderon.

Coup d'envoi à 14 heures 30.

Calepin noir

par Jules MOUGIN.

Nos pères buvaient le vin dans des gobelets.
Aujourd'hui, ce qu'il y a dans les verres à queue,
S'appelle toujours du vin...

—)o(—

Le bas de laine, l'ancêtre du tiroir-caisse.
Oui, mais :
Vrai vin, louis d'or !
Bibine, papier sale !

Paris 1947.

Le marché noir

Sur l'air de : Cadet Roussel

1

Le marché noir assurément
Vous vend de tout abondamment,
Sucre, café, de la chaussure,
Aliments, habits sur mesure,
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Vive le ravitaillement !

2

Oui l'aisé mange à satiété,
Buvons de l'eau à sa santé !
Les vivres chers, à quelle aubaine,
Lui arrondissent sa bedaine,
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
L'aisé tient bon, c'est suffisant.

3

Qu'en penses-tu vieux travailleur
Toi qui peina en dur labeur ?
Avec ta retraite, sur table,
Y trouves-tu le confortable ?...
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Vive notre gouvernement !

4

Le marché noir est triomphant,
Faites place à cet important.
Toujours à l'affût, à l'écoute,
Et triomphe coûte que coûte !
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Il trafique coûte que coûte !...

5

Ses combinards, ses profiteurs,
Sont pires que des malfaiteurs !
Ah ! si je gouvernais la France,
Ils ne feraient pas tant bombance !
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Je les pendrais gratuitement !...

6

Les dirigeants, les députés,
Pour faire descendre la hausse,
Sont de plus en plus réputés !
Toi populo, trinque et endosse !
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Serre ta ceinture et... comment !

DIOGENE.

N. B. — Les deux premières et deux dernières lignes de chaque couplet seront répétées deux fois.

UNE BONNE NOUVELLE

80 millions pour la reconstruction des Basses-Alpes

Cette subvention est dûe à l'intervention du Conseil Général

La délégation départementale de la Reconstruction vient de recevoir notification d'un crédit de 80 millions au titre de la Reconstruction des maisons d'Etat.

Nous avons déjà, dans ces colonnes souligné toute la portée des visites effectuées dans les différents ministères à Paris, par la délégation du Conseil Général des Basses-Alpes et cette annonce ne peut que réjouir les Bas-Alpins qui, en effet, voient toute la sollicitude que l'on témoigne à nos Basses-Alpes héroïques.

Souhaitons que la mise en route des chantiers ne tarde pas et remercions encore une fois le Conseil Général qui, sous la conduite de son actif président, M. Borrely, a su si bien plaider, à Paris, la cause de nos Basses-Alpes.

L'ESPERANTO DANS LE MONDE

ANGLETERRE

Le bureau de la puissante organisation « Campaign for World Governement » qui groupe en Angleterre tous les partisans d'un gouvernement mondial, a adopté l'Espéranto parmi les langues officielles de l'organisation.

POLOGNE

Le Président du Conseil de Pologne, Jozef Cyrankiewicz, en acceptant la présidence d'honneur de l'Association des Espérantistes de Pologne, a fait accorder à cette association une subvention importante et a signé une pétition adressée à l'Unesco en faveur de l'Espéranto.

D'autre part, un lectorat d'Espéranto a été créé à l'Université de Lodz.

Chronique Musicale

Le chant choral, mes chers amis, est, pour tout être humain, une admirable école d'élévation morale.

En dehors des joies artistiques qu'elle procure. (et sur lesquelles nous reviendrons) la pratique du chant choral comble, en l'homme, un profond besoin d'égalité réelle.

Je dis bien « égalité réelle ». Oui, si différents que puissent apparaître, à l'observateur superficiel, le rôle du soliste et celui du simple choriste, ce dernier sent, obscurément peut-être, mais de façon très vive, la noblesse de sa tâche et son utilité. Loin de se sentir humilié, lorsque, laissant à d'autres le soin de faire entendre la mélodie principale d'une œuvre, il doit se borner à soutenir l'ensemble par des sons continus, il s'adonne, avec une joie parfaite, à cette humble entreprise. Sans raisonner ou discuter, la sensation de plénitude dont l'emplit son modeste travail le fait œuvrer dans le bonheur. Il se sent, il se sait aussi utile, aussi indispensable, aussi précieux que le plus brillant de ses camarades. Egal, parfaitement.

Et croyez-m'en, chers amis, l'instinct du choriste le renseigne avec exactitude sur son importance.

Soyez sûrs, en effet, que tout compositeur digne de ce nom écrit et écrira toujours avec autant de soin, de précision, d'amour, n'importe laquelle des parties d'une œuvre chorale, même si le titulaire de cette partie doit, au cours de l'exécution, n'émettre que quelques sons. Car c'est ainsi qu'est ordonnée l'admirable musique. C'est ainsi que depuis l'élan passionné d'un seul jusqu'à l'émouvante cohésion de tous, jusqu'au soupir, jusqu'aux silences, tout est également précieux aux yeux de cette douce divinité sans visage qui, du haut de quelqu'Empyrée régit harmonieusement le « Royaume de Musique » et dicte ses justes lois à une chorale, cette parfaite image, ce symbole mélodieux de la véritable Cité Fraternelle.

Henriette BONTOUX.

Chronique Locale et Régionale

FOIRE. — C'est lundi 13 Octobre que se tiendra dans notre ville la foire de Saint-Domnin. En des temps plus reculés, c'est à cette foire que les chataignes faisaient leur apparition sur le marché. Des marchands les offraient aux passants en flattant leur qualité et leur cuisson.

Aujourd'hui, les marchands à la criée ont disparu, mais on trouve les chataignes dans les magasins.

Si le temps est au beau, nous auront encore une belle foire puisque les vendanges sont aujourd'hui terminées et mises en cuve. Les visiteurs et les marchands seront donc nombreux ce jour-là.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE. — Voici le résultat des élections du 5 Octobre pour le Conseil du Comité de Sisteron.

Votants : 80.

Sont élus : Mlle Biboud Marguerite, 77 voix ; Mme Arnaud Georgette, 75 ; Mme Bontoux Charlotte 75 ; Mme Imbert Laurent 75 ; Mme Bouveris Julie 72 ; Mme Midol Jean-Mme Peloux Léa 71 ; M. Sias Danne 72 ; Mme Gachet Georgette 71 ; ton 71 ; Mme Farcy Augustine 70 ; M. Niel Jean-Charles 67 ; M. Janson Marcel 64 ; Mme Torréano Yvonne 62 ; Mlle Bergier Gabrielle 59.

Les membres du nouveau Conseil se sont réunis le 9 Octobre pour former leur bureau. Ont été élus à l'unanimité des Conseillers présents :

Docteur Niel Jean-Charles, président ; Mme Bouveris Julie, vice-présidente ; M. Sias Danton, vice-président ; Mme Arnaud Georgette, secrétaire ; M. Janson Marcel, trésorier.

Le Président Niel adresse ses remerciements à tous les membres du Conseil sortant, en particulier à Mesdames Gassend, Vollaire et Esmieu chargées d'importants services pendant les lourdes années de guerre et dont le dévouement à l'œuvre de la Croix-Rouge ne s'est jamais démenti, enfin à Mesdames Jourdan et Peyron qui ont assumé la charge de la Trésorerie et du Secrétariat au cours des deux dernières années.

L'ECHIQUIER de la CITADELLE est constitué. — Une vingtaine de « pousse-bois » avaient répondu vendredi soir à l'appel lancé recemment par quelques promotteurs d'un club de joueurs d'échecs.

La réunion, tenue dans l'arrière-salle du Café Rolland, qui sera dorénavant le siège de l'Echiquier de la Citadelle, a comblé toutes les espérances puisque, dès le début, une ambiance des plus cordiales a régné.

Après les souhaits de bienvenue et quelques aperçus sur ce que sera le club, il est décidé que chaque membre acquittera un droit d'entrée de 50 francs, plus une cotisation annuelle qui, pour 1947, est fixée à 50 francs. Cette première mise de fonds va permettre d'acheter 4 ou 5 jeux qui resteront au siège à la disposition des membres du club.

Un bureau est ensuite nommé à l'unanimité : Président : Revest Henri ; Vice-Présidents : M. Nomikosoff Elie et M. l'Abbé Jean ; Secrétaire : Eysseric Justin ; Trésorier : Sghirla Marcel.

M. Castellan est chargé de mettre sur pied un règlement qui sera soumis à la prochaine Assemblée et qui une fois approuvé, sera affiché au siège. De son côté, M. Dollet est chargé de composer l'écusson de l'E. d. l. C. Enfin, à la prochaine réunion, seront déterminées les règles du grand tournoi de fin d'année et les jours de réunions hebdomadaires.

Avant de se séparer, quelques joueurs tinrent à se « tâter » et c'est ainsi qu'on vit une partie très disputée, palpitante, celle opposant les deux vice-présidents.

Ne terminons pas sans inviter les « mordus » du Noble Jeu, qui n'ont pu venir Vendredi, à s'inscrire au plus tôt. Les débutants seront les bienvenus et ils sont assurés de trouver, auprès de leurs camarades, des conseils éclairés et dévoués.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion de la foire, Lundi 13 Octobre, à 14 heures 30, dans la salle des Variétés-Dancing, Grand Bal avec le concours du «Mélodia-Jazz».

© VILLE DE SISTERON

PETROLE. — Les demandes de pétrole, pour Octobre, doivent être faites par écrit auprès de M. le Maire. Il est toutefois bien précisé que, conformément aux prescriptions préfectorales, aucune demande relative aux coupures de courant ne pourra être prise en considération.

MESDAMES

Pour votre Chevelure

voyez... **FELIX**

successeur de Mme Pierro

Ses Coiffures d'Art
Ses Indéfrisables
Ses Teintures
Ses Ondulations au fer

18, Rue Droite
SISTERON

PECHEURS, ATTENTION ! — La Gaule Sisteronnaise informe ses adhérents que la pêche à la truite sera fermée le Mardi 14 Octobre au coucher du soleil. Elle informe également les pêcheurs de blancs qu'à partir de cette date, aucune pêche ne sera permise dans les rivières ci-dessous : le Jabron, le Sasse, le Riou et le Vançon, sur toute la longueur de leur cours d'eau, ces rivières étant considérées de 1e catégorie.

En 2e catégorie, reste autorisées pour le poisson blanc, la Durance, du Pont de l'Archidiacre, dans les Hautes-Alpes et tout son cours d'eau traversant les Basses-Alpes ; le Buëch du Pont de Fer à Serres jusqu'à son confluant à Sisteron.

GAZ BUTANE. — Les demandes de bons de Gaz Butane afférentes au 4e trimestre 47 doivent être adressées avant le 15 Octobre dernier délai, au Président de la Famille Sisteronnaise ou déposées à la permanence de cette société qui aura lieu dans une salle de la Mairie le Mercredi 15 Octobre à 18 heures.

OBSEQUES. — Hier Vendredi, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques avec le concours d'une grande affluence, de Mlle Josette Bouchet, âgée de 18 ans, enlevée à l'affection de ses parents après une longue maladie.

Nous présentons à Mme et M. Bouchet, entrepreneurs de transports, et à toute leur famille, si cruellement atteints, nos bien sincères condoléances..

A VENDRE :

PARC à enfant.
S'adresser au Bureau du Journal.

Les Taxis GALVEZ

sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actuualités Documentaire
et un grand film
ETRANGE DESTIN

CASINO-CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
BEATRICE CENSI

CHERCHE apprentie coiffeuse et femme de ménage.
FELIX, coiffeur, 18, Rue Droite SISTERON.

DECLARATIONS DE VENDANGES. — Les déclarations de vendanges doivent être faites en Mairie, bureau du ravitaillement, avant le 20 Octobre.

TUE-PUNAISES
ANTI-MITES
NICOTINE
D. T. T.
DROGUERIE Paul BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

BOULANGERIES. — On nous prie d'annoncer que les boulangeries de Sisteron seront ouvertes demain Dimanche et Lundi, et fermées Mercredi et Vendredi de cette semaine.

Madame MARIE, couturière, informe sa clientèle, que sont atelier de couture est transféré dans l'immeuble de « La Marseillaise », rez-de-chaussée, entrée Place du Tivoli.

CHARBON. — Les cartes supplémentaires de charbon seront délivrées aux mutilés 100 °/° et aux titulaires des catégories E, J et V : Lundi 13, Mardi 14 et Mercredi 15 Octobre.

Les premiers devront présenter leur titre de pension. Pour les E, J et V, la carte d'alimentation sur laquelle sera prélevée le n° 12 de la feuille du 1er semestre 1947 devra obligatoirement être présentée.

Aux mêmes dates et sur présentation des cartes d'alimentation de toute la famille, les cartes « chauffage-cuisine » seront remises aux retardataires.

PETROLE. — Les détailllants qui n'ont pas encore déposé en Mairie leur déclaration de stock au 28 Septembre et les approvisionnements reçus depuis cette date sont priés, sous peine de sanctions, de le faire au plus tôt.

ATTENTION... A SISTERON
pour vos achats de meubles, voyez
la nouvelle fabrique
BOUISSON, Artisan-Ebéniste
CHAMBRES à partir de 28.000 frs
BUFFETS MASSIFS à 12.000 francs
Tables — Cosys — Bureaux
Lits d'Enfants — Chaises
Salle à manger Provençale
ATELIERS et MAGASIN
10, Rue Saunerie — SISTERON

VIEUX TRAVAILLEURS. — Dimanche dernier a eu lieu à la Mairie une réunion des Vieilles et Vieux bénéficaires de la fameuse retraite des Vieux. Dès l'ouverture, après les avoir félicités et remerciés d'être venus si nombreux à cette réunion, le Président de séance leur a donné lecture du programme des revendications adressé à chacun des partis politiques du Parlement par le siège de l'Union Nationale des V. T. de France, à Paris.

A ce sujet, les réponses des M.R.P. P.C., SFIO, et PRL, furent lues, sauf celle du R. des G. qui n'a pas répondu. Notons que certaines de ces réponses n'ont pas été goutées par l'Assemblée. Le prétexte est toujours le même, c'est-à-dire toujours de belles promesses avec la main sur le cœur, mais... manque de fonds toujours invoqué pour ne pas améliorer le triste sort des vieux par une retraite décente qui leur permettrait de vivre, tandis qu'il y en a suffisamment pour satisfaire les privilégiés.

Devant de telles réponses, une manifestation de l'Union des V. T. de France se déroulera aujourd'hui à 16 heures, dans toutes les villes comme dans les communes où existe une Section. Pour cas de force majeure, et à regret, la Section de notre ville ne manifestera pas, mais en remplacement, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de se réunir de nouveau demain Dimanche, à 17 heures à la Mairie, pour adresser ensuite ses revendications et un ordre du jour à qui de droit.

Donc, bons pépés et mémées, à bientôt le plaisir de vous voir tous encore réunis en parfaite union et bonne chance.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.

MEZIEN

MARIAGE ET DON. — A l'occasion du mariage de sa fille qui a été célébré le Samedi 27 Septembre avec M. Jean Léon, propriétaire à Salignac, notre camarade Brochier Henri, ancien combattant, père de la mariée, a versé la somme de 300 francs à l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de la région de Sisteron.

Remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

ROSENGART DUGOMMIER-GARAGE
DISTRIBUTEUR
7, Rue de l'Eclipse — MARSEILLE — Téléph. C. 08-20 et C. 62-26
STOCK COMPLET PIECES DETACHEES ORIGINE
— VENTE — ACHAT — ECHANGE —

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

HERNIE

CHUTE de MATRICE de l'ESTOMAC
et du REIN - VARICES

Infirmités dangereuses,
parfois mortelles
Contention totale garantie par
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
SISTERON — 13 Octobre,
Hôtel des Acacias
LES MEES — 14 Octobre,
Hôtel Barras
MANOSQUE — 15 Octobre
Hôtel Pascal
LARAGNE — 16 Octobre
Hôtel Moderne

Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.

ORTHOPEDIE - PROTHESE
GAINES

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le vingt sept Septembre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le deux Octobre mil neuf cent quarante sept, folio 78, case 34,

1° Madame RICHAUD Hélène Charlotte, veuve de Monsieur CHAUVIN Siméon Mathieu,

2° Monsieur CHAUVIN Charles Louis Guillaume, négociant, demeurant tous deux à SISTERON,

Ont donné en gérance libre à Monsieur ARCANGELI Joseph, cordonnier, demeurant à SISTERON, Rue Droite, numéro 11, un fonds de commerce ou atelier de cordonnier exploité à SISTERON, Rue Droite.

En conséquence, Monsieur ARCANGELI exploite ce fonds de commerce ou atelier, à ses seuls risques et périls sans aucune responsabilité commerciale de la part des bailleurs.

Pour Avis,
Louis CASTEL, notaire gérant.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le trente Septembre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le sept Octobre mil neuf cent quarante sept, f° 85, case 369

Messieurs Marcel Claude Joseph PUT et Emile Marcel Eugène PUT, négociants et industriels, demeurant tous deux à SISTERON ont vendu à Monsieur Henri Etienne VEYNE, coiffeur, et à Madame Suzanne Gabrielle Emilienne FONTANEL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LARAGNE (Hautes-Alpes) le fonds de commerce et industrie de fabrique de boissons gazeuses, entrepôt et vente de bière, commerce de vins et spiritueux, exploité à VOLONNE (Basses-Alpes).

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la seconde publication à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire.

Pour Première Insertion,
BUES, notaire.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

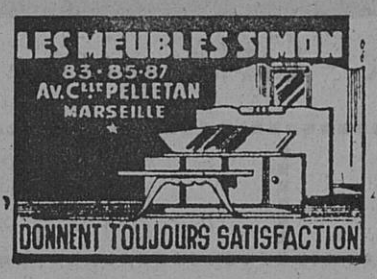

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à SISTERON

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt deux Septembre mil neuf cent quarante sept, enregistré,

Monsieur Paul Jacques TROUCHE, propriétaire agriculteur et négociant et Monsieur Arthur Léon ANFOSSI, officier de l'armée active, dégagé des cadres, demeurant tous deux au CAIRE (Basses-Alpes) ont formé entre eux une société commerciale en nom collectif, dénommée :

AUX FRUITS DES ALPES
TROUCHE et ANFOSSI

dont le siège social est au CAIRE.

La dite société constituée pour une durée de cinquante années à compter du jour de sa constitution, a pour objet :

Le commerce en gros et demi gros des fruits et légumes et de leurs sous-produits ou ceux résultant de leur manipulation et généralement toutes les opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, financières, directes et indirectes, se rattachant tout ou partie à l'objet ci-dessus ou contribuant à son développement.

Le capital social est fixé à QUATRE CENT VINGT MILLE FRANCS représentants le montant des apports faits par les associés se répartissant, savoir :

Monsieur TROUCHE

Un fonds de commerce de fruits et légumes (gros et demi gros) sis et exploité au CAIRE, inscrit au registre du commerce de DIGNE sous le numéro 67, estimé d'une voleur totale de DEUX CENT DIX MILLE FRANCS, s'appliquant, savoir :

a — Eléments incorporels (enseigne, clientèle, achalandage) pour la somme de vingt mille francs ;

b — Matériel, comprenant uniquequement le droit de propriété de moitié portant sur un camion Ford Canada de 19 H. P. type 598 T immatriculé sous le numéro 7080 A R 1, pour la somme de Cent quatre vingt dix mille francs.

Monsieur ANFOSSI

a — Moitié indivise du camion Ford sus-désigné pour sa valeur de Cent quatre vingt dix mille francs ;

b — Mille caisses universelles à fruits d'une valeur de vingt mille francs.

Les dits apports déclarés nets de tout passif.

La société est gérée et administrée par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus et chacun d'eux a personnellement pouvoir d'engager la société.

Deux expéditions de la société AUX FRUITS DES ALPES — TROUCHE et ANFOSSI ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le dix Octobre mil neuf cent quarante sept, où les tiers pourront en prendre connaissance et éventuellement faire opposition sur les apports susrelatés.

Pour Extrait,
BUES, notaire.

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 Octobre 1947

Naissances : Viviane Henriette Dyckmans, Avenue de la Libération. — Odette Mathilde Gabrielle Martel, Avenue de la Libération. — Danielle Monique Beltran, Avenue de la Libération. — Claude Edmond Gaubert, Avenue de la Libération. — Denise Rose Gilberte Latil, Avenue de la Libération.

Publications de Mariage : Léo Yves Amédée Javelas, cartonnier, domicilié à Sisteron et Raymonde Marie Thérèse Bernard, s. p., domiciliée à Ribiers. — Robert Vénérandi, gestionnaire, domicilié à Sisteron et Andrée Denise Bonifay, s. p., domiciliée à Marseille, résidant à Sisteron.

Décès : Josette Fernande Bouchet 18 ans, Place de l'Eglise.

SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
LA DURANCE FORESTIERE
NOYERS-S-JABRON (Basses-Alpes)

ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

du 10 Septembre 1947, à 10 heures

Les porteurs de parts de la S.A.R.L. se sont réunis au siège social.

La totalité du capital étant représentée, il a été décidé que l'article 15 des statuts serait modifié comme suit :

La Société sera administrée par deux gérants pris parmi les associés qui auront les pouvoirs les plus étendus, mais qui devront, pour engager valablement la Société, apposer conjointement leur signature au bas de tous actes de Commerce ou d'Administration.

Sont nommés co-gérants Monsieur BENSON Léon et Monsieur DUVAUCHEL André qui acceptent et qui devront signer conjointement à dater de ce jour.

Les fonctions de gérant unique de Monsieur BENSON cessent à compter de ce jour.

A l'unanimité, les associés décident de modifier et compléter l'article 3 en ce qui concerne la raison sociale de la Société qui sera dorénavant la suivante :

LA DURANE FORESTIERE
BENSON, DUVAUCHEL et Cie
S. A. R. L.

Les co-gérants :
BENSON, DUVAUCHEL.

AVIS

Les porteurs de parts de la S.A.R.L. LIEUTIER et FOURNIER, avec siège social à SISTERON, dans leur Assemblée Générale Extraordinaire du premier Avril mil neuf cent quarante sept, ont décidé à l'unanimité, les modifications suivantes aux statuts :

Article 10. — Chaque associé pourra, avec le consentement de ses co-associés, verser dans la Caisse Sociale des fonds en Compte Courant libre.

Article 16. — La Société pourra être administrée par un ou plusieurs gérants, salariés ou non, porteurs ou non de parts de la Société.

Le ou les gérants seront nommés par décision des porteurs de parts réunis en Assemblée Générale.

Article 20. — Le gérant a droit à un traitement fixé par l'Assemblée Générale.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

D'autre part, dans une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire du vingt cinq Septembre mil neuf cent quarante sept, Monsieur LIEUTIER Antonin a été nommé gérant unique pour la période du premier Octobre mil neuf cent quarante sept au trente et un Décembre mil neuf cent quarante huit.

Pour Avis,
Le Gérant :
LIEUTIER Antonin.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON